

La dissertation juridique

C'est un exercice de démonstration. Contrairement à d'autres disciplines, elle ne se contente pas de décrire le droit, mais elle doit soutenir une thèse pour répondre à une problématique spécifique.

Voici la structure classique, dite "en deux parties et deux sous-parties", qui est la norme dans les facultés de droit françaises et francophones.

I. L'Introduction

Elle suit une progression logique appelée "l'entonnoir" :

1-L'accroche : Une citation, un fait d'actualité ou une évolution historique qui introduit le sujet. Il est ajouté à l'accroche le thème dont traite le sujet. et en plus l'annonce du sujet.

Exemple : *«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. » Ces premiers mots de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 marquent l'égalité des citoyens devant la loi. Le sujet soumis à notre réflexion illustre parfaitement cette logique. Il est relatif au principe d'égalité.*

2-Définition des termes : Définir juridiquement les mots-clés du sujet.

3-Contexte historique ou Évolution du concept dans le temps et dans l'espace

4-Intérêt du sujet : Pourquoi ce sujet est-il important aujourd'hui ? (enjeux théoriques et pratiques).

5-La Problématique : C'est la question centrale à laquelle votre plan va répondre. Elle doit être formulée de manière claire et directe. Éviter les conjonctions de coordination (et, .. etc)

6- Réponse à la problématique

Répondre de façon fidèle à la question dont traite la problématique.

7-L'annonce du plan : Présentation des deux parties principales (I) et (II).

Développement (La structure binaire)

Le plan doit être équilibré. On utilise traditionnellement des titres courts, sans verbes conjugués, pour plus d'élégance juridique.

I. Première partie (L'affirmation ou le principe)

Phrase d'annonce des deux parties (A)/(B)

A. Première sous-partie

Argumentation, base légale, jurisprudence.

Transition (phrase courte pour lier le A au B) pour annoncer le B

B. Deuxième sous-partie

Approfondissement ou nuance du principe.

Transition (cruciale entre le I et le II) pour annoncer le grand II

II. Deuxième partie (L'exception, la limite ou l'évolution)

Phrase d'annonce des deux parties (A)/(B)

A. Première sous-partie

Analyse des limites du principe posé en I.

Transition pour annoncer le B

B. Deuxième sous-partie

Conséquences, perspectives d'avenir ou critique de la situation actuelle.

NB: Quelques règles d'or

L'équilibre : Vos parties I et II doivent avoir une longueur sensiblement égale (environ 50/50).

Le "Chapeau" : Sous chaque grand titre (I et II), vous devez rédiger deux ou trois lignes pour annoncer les sous-parties (A et B). En plus, chaque sous-partie (A/B) doit refléter leur grand titre (I ou II) et les grands I et II doivent refléter la problématique principale.

Pas de conclusion : En droit, il n'y a traditionnellement pas de conclusion. Tout doit être dit dans le corps du devoir. Si vous avez bien répondu à la problématique dans votre II. B, la conclusion devient inutile.

La neutralité : Évitez le "je" ou le "nous". Préférez les tournures impersonnelles ou le "il convient de noter".

Conseil de rédaction : Veillez à ce que vos titres soient "parlants". Un lecteur doit pouvoir comprendre votre démonstration rien qu'en lisant votre plan.

Le commentaire de texte juridique par opposition au commentaire d'arrêt

C'est un exercice de haute précision. Contrairement à la dissertation, vous ne devez pas inventer votre plan, mais le découvrir dans le texte. Votre rôle est d'expliquer ce que l'auteur a voulu dire, pourquoi il l'a dit ainsi, et quelle est la portée juridique de ses propos.

Voici la structure méthodologique à suivre :

Commentaire de texte

Introduction

Le Corps du Devoir (Le plan binaire)

NB: Le plan d'un commentaire doit impérativement coller à la structure du texte. On ne fait pas un plan thématique, mais un plan de démonstration.

Le principe de fidélité : Vous devez citer le texte (entre guillemets) et l'expliquer.

La règle "Expliquer / Commenter" : *Expliquer : Dire ce que le texte signifie techniquement.

Commenter : Apporter vos connaissances extérieures pour critiquer ou approuver l'argument.

I. Première partie : L'analyse du texte (Le "Quoi ?")

Phrase pour annoncer les deux sous parties (A) et (B).

On traite généralement ici de la thèse principale de l'auteur ou du premier mouvement du texte.

A. Sous-partie 1

B. Sous-partie 2

Phrase de transition vers le grand II

II. Deuxième partie : La portée du texte (Le "Et alors ?")

Annoncer les deux sous parties (A) et (B)

On analyse ici les conséquences juridiques, les limites de l'argumentation ou l'influence du texte sur le droit positif.

A. Sous-partie 1

B. Sous-partie 2

NB: Les 3 Erreurs à éviter absolument

La paraphrase : C'est le piège principal. Répéter le texte avec d'autres mots sans l'analyser ne vaut rien. Vous devez "faire parler" le texte.

La dissertation déguisée : Ne vous servez pas du texte comme d'un simple prétexte pour réciter votre cours. Chaque argument doit être rattaché à une phrase ou un mot précis du texte.

L'oubli d'une partie du texte : Un commentaire doit couvrir l'intégralité de l'extrait fourni. Si vous ignorez la fin du texte, votre note en pâtira.